

SUR L'AMITIÉ

Considérant la façon dont est conduit le travail d'un peintre que j'ai [à mon service], il m'a pris envie de l'imiter. Il choisit le plus bel endroit et le milieu de chaque mur pour y loger un tableau élaboré avec tout son talent ; et le vide, tout autour, il le remplit de « grotesques¹ », c'est-à-dire de peintures bizarres n'ayant d'agrément que dans leur variété et leur étrangeté. Que sont ici aussi, à la vérité, [ces *Essais*] sinon des « grotesques » et des corps monstrueux formés, pièce par pièce, de membres divers, sans forme déterminée, n'ayant d'ordre, de suite et de proportion que fortuits ?

Desinit in piscem mulier formosa superne².

[C'est le corps d'une belle femme que finit une queue de poisson.]

Je vais bien jusqu'à ce second point avec mon peintre, mais je n'arrive pas à le suivre dans l'autre partie, la meilleure, car ma compétence ne va pas jusqu'à oser entreprendre un tableau riche, agréable et fait selon [les règles de] l'art. Je me suis avisé d'en emprunter un à Étienne de La Boétie : il honorera tout le reste de cet ouvrage³. C'est un traité auquel il donna le nom de [*Discours de*] *la servitude volontaire*, mais ceux qui ont ignoré ce titre l'ont bien justement rebaptisé depuis *Le Contre Un*. Il l'écrivit en manière d'essai, dans sa première jeunesse, en l'honneur de la liberté contre les tyrans. Depuis longtemps il court dans les mains des gens de grande intelligence, non sans recueillir une grande estime – et bien méritée –, car il est noble et parfait autant qu'il est possible. Pourtant il s'en faut de beaucoup que ce soit le meilleur ouvrage qu'il aurait pu⁴ faire ; et si, à l'âge plus avancé où je l'ai connu, il eût formé un dessein tel que le mien de mettre par écrit ses idées, nous verrions beaucoup de choses rares et qui nous rapprocheraient fort

1. Se dit des arabesques.

2. Horace, *Art poétique*, 4.

3. Étienne de La Boétie, le grand ami de Montaigne, était mort en 1563, à l'âge de trente-trois ans. Montaigne se propose ici d'inclure dans cet essai le *Discours de la servitude volontaire* ; en fait, il y renoncera dans la deuxième partie de l'*Essai*, bien postérieure à la première (1576 ?).

4. Le mot du texte est « peust » : cette graphie de l'imparfait du subjonctif a déjà été rencontrée.

de l'honneur [dont jouit]¹ l'antiquité, car, notamment en ce qui concerne les dons naturels, je ne connais personne qui lui soit comparable. Mais il n'est resté de lui que ce traité, et encore par hasard (je crois même qu'il ne le vit jamais depuis qu'il lui échappa), et quelques mémoires sur cet édit de Janvier [1562]², rendu fameux par nos guerres civiles : ces ouvrages trouveront ailleurs encore peut-être leur place³. C'est tout ce que j'ai pu recouvrer de ce qui reste de lui, moi qu'il laissa, avec une si affectueuse estime, la mort [déjà] entre les dents, héritier de sa bibliothèque et de ses papiers, outre le petit livre de ses œuvres que j'ai fait mettre en lumière⁴. Et vraiment je suis lié par une obligation particulière de reconnaissance à ce traité parce qu'il a servi d'intermédiaire, en nous permettant d'entrer en relations. Il me fut montré, en effet, longtemps avant que j'eusse vu son auteur, mettant ainsi en route cette amitié que nous avons entretenue entre nous, aussi longtemps que Dieu l'a voulu, si complète et si parfaite que l'on n'en lit certainement guère de semblables et que l'on n'en voit aucune trace en usage chez nos contemporains. Il faut tant de circonstances fortuites pour la bâtir que c'est beaucoup si le sort y arrive une fois en trois siècles.

Il n'est rien à quoi, semble-t-il, la nature nous ait plus acheminés qu'à l'association [avec nos semblables]. (Aristote dit même⁵ que les bons législateurs ont eu plus de souci de l'amitié que de la justice.) Or le point suprême et essentiel de la perfection de cette association est l'amitié. Car en général toutes [les alliances] que le plaisir ou le profit, le besoin public ou privé bâtissent et entretiennent sont par là d'autant moins belles et d'autant moins des amitiés qu'elles introduisent dans l'amitié une autre cause, un autre but et un autre profit qu'elle-même.

Et ces quatre espèces anciennes, l'amitié naturelle, l'amitié sociale⁶, l'amitié entre hôtes, l'amitié amoureuse ne sont conformes [au type parfait] ni l'une ou l'autre en particulier, ni toutes ensemble.

1. C'est-à-dire : l'honneur que l'on porte aux œuvres de l'Antiquité, leur glorieuse réputation.

2. C'est un édit de tolérance ; promulgué le 17 janvier 1562 : il est le premier texte en Europe occidentale à admettre la coexistence de deux religions au sein d'un même État. Ces « mémoires » ont été publiés dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (1917).

3. Montaigne a annoncé qu'il allait faire une place dans cet essai au *Discours de la servitude volontaire* ; il envisage de faire aussi une place ailleurs à ces autres ouvrages de La Boétie – ou suppose que d'autres leur en feront une.

4. Montaigne avait publié, en 1571, ce livre sous le titre : *La Ménagerie de Xénophon. Les Règles du mariage de Plutarque et des vers français de feu Estienne de la Boétie*. L'édition de Bordeaux donne un titre plus complet.

5. In *Éthique à Nicomaque*, VIII, 1.

6. C'est-à-dire : entre individus d'un même groupe social.

Des enfants aux pères, c'est plutôt du respect. L'amitié s'entretient par la communication [des pensées] et celle-ci ne peut se faire entre eux à cause de leur trop grande inégalité et elle nuirait peut-être aux devoirs naturels. Car toutes les secrètes pensées des pères ne peuvent pas se communiquer aux enfants sans créer entre eux une inconvenante familiarité, et, d'autre part, les avertissements et les remontrances – qui sont l'un des principaux devoirs de l'amitié – ne pourraient pas s'exercer des enfants aux pères. Il s'est trouvé des nations où, par coutume, les enfants tuaient leurs pères et d'autres où les pères tuaient leurs enfants pour éviter l'entrave qu'ils peuvent quelquefois se faire l'un à l'autre, et naturellement [le sort de] l'un dépend de la chute de l'autre. Il s'est trouvé des philosophes pour dédaigner ce lien naturel, témoin¹ Aristippe² : comme on l'attaquait [en lui rappelant] l'affection qu'il devait à ses enfants parce qu'ils étaient sortis de lui, il se mit à cracher en disant que cela en était sorti tout aussi bien ; que nous engendrions des poux et des vers. Et cet autre, que Plutarque voulait amener à se mettre d'accord avec son frère, déclara : « Je ne fais pas plus grand cas de lui parce qu'il est sorti du même trou³. » C'est, à la vérité, un beau nom, et plein d'affection, que le nom de frère et pour cette raison nous fîmes sous ce signe notre union, lui et moi. Mais le mélange des biens, les partages et le fait que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre⁴, cela amollit⁵ singulièrement et relâche ce nœud fraternel. Les frères ayant à conduire le progrès de leur avance dans un même sentier et à la même allure, il arrive nécessairement qu'ils se heurtent et s'entrechoquent souvent. D'ailleurs le rapport de sympathie qui engendre ces vraies et parfaites amitiés, pourquoi se trouverait-il chez ceux-ci ? Le père et le fils peuvent être de caractères absolument éloignés, et les frères aussi. C'est mon fils, c'est mon parent, mais c'est un ours, un méchant ou un sot. Et puis dans la mesure où ce sont [là] des amitiés que la loi et l'obligation naturelle nous commandent, notre choix et notre liberté volontaire⁶ y ont d'autant

1. L'expression est transparente et signifie à peu près : « citons pour le prouver », ou, plus simplement : par exemple.

2. In Diogène Laërce, II, 81.

3. Plutarque, *De l'amitié fraternelle*, IV.

4. Allusion probable au droit d'aînesse.

5. Le verbe du texte est « détrampe », litt. : délaie, dilue, délave ; exemple d'image que la traduction ne peut pas garder, si elle rend le substantif du texte (« soudure fraternelle ») par *cord* ; mais l'image de Montaigne n'était pas sans cohérence : la soudure, qui évoque des métaux actuellement, n'était pas forcément vue ainsi.

6. On dirait aussi bien, sinon mieux : libre volonté. P. Villey signale que Sebond avait exprimé cette idée sous la forme suivante (dans la traduction de Montaigne) : « L'amour c'est le meilleur, le plus précieux et premier don de la volonté, tout volontaire, tout franc et tout libre, qui ne peut être forcé ny osté par aucune violence... »

moins de part. Et notre liberté volontaire n'a point de fruit qui soit plus proprement sien que celui de l'affection et de l'amitié. Ce n'est pas que je n'aie pas éprouvé de ce côté-là tout ce qui peut en venir, ayant eu le meilleur père qui fut jamais et le plus indulgent, jusqu'à son extrême vieillesse, et étant d'une famille renommée de père en fils et exemplaire en ce qui concerne la concorde fraternelle,

et ipse

Notus in fratres animi paterni¹.

[connu moi-même aussi pour mon affection paternelle envers mes frères].

Comparer à l'amitié l'affection envers les femmes, quoiqu'elle naisse de notre choix, on ne peut pas le faire, ni la classer dans cette catégorie. Son feu, je l'avoue,

neque enim est dea nescia nostri

Quae dulcem curis miscet amaritiam²,

[car nous ne sommes pas inconnus à la déesse qui mêle

une douce amertume aux soucis de l'amour,]

est plus actif, plus brûlant et plus âpre³. Mais c'est un feu inconsidéré et inconstant⁴, ondoyant et divers, un feu de fièvre, sujet à des accès et à des retours à l'état normal et qui ne nous tient que par un coin. Dans l'amitié il y a une chaleur générale et universelle, au reste égale et tempérée, une chaleur constante et calme, qui est toute douceur et délicatesse⁵, qui n'a rien d'âpre et de piquant. Qui plus est, dans l'amour il n'y a qu'un désir forcené [de courir] après ce qui nous fuit :

Come segue la lepre il cacciatore

Al freddo, al caldo, alla montagna, al lito ;

Ne più l'estima poi che presu vede,

Et sol dietro a chi fugge affretta il piede⁶.

[Ainsi le chasseur poursuit le lièvre, par le froid, par le chaud, dans la montagne et dans la vallée ; et il n'en fait plus de cas quand il le voit pris ; c'est seulement quand la proie fuit qu'il se hâte à sa poursuite.]

Aussitôt que [l'amour] entre dans les limites de l'amitié, c'est-à-dire dans l'accord des désirs, il s'évanouit et s'alanguit. La jouissance le

1. Horace, *Odes*, II, 2, v. 6.

2. Catulle, *Carmina*, LXVIII, 17.

3. Nous gardons le mot parce qu'il est repris plus loin. Ici on pourrait mettre : violent.

4. Le mot du texte est « volage » : on pourrait le conserver.

5. Le mot du texte, « pollissure » (douceur ou finesse de ce qui est poli), ne semble pas avoir d'équivalent littéral moderne.

6. Arioste, *Holand furieux*, X, stance VII.

perd parce qu'il a une fin corporelle et sujette à la satiété. De l'amitié, au contraire, on jouit à mesure qu'on la désire : elle ne s'élève, ne s'entretient, ne s'accroît que dans la jouissance parce qu'elle est spirituelle et que l'âme s'affine en la pratiquant. Au-dessous de cette parfaite amitié, ces sentiments momentanés¹ ont autrefois trouvé place chez moi, pour ne rien dire de lui² qui n'en confesse que trop dans ses vers. Ainsi ces deux passions ont fait chez moi la connaissance l'une de l'autre, mais ne sont jamais entrées en comparaison, la première maintenant sa route d'un vol altier et fier et regardant dédaigneusement l'autre faire ses saillies bien loin au-dessous d'elle.

Quant aux mariages, outre que c'est un marché³ qui n'a que l'entrée qui soit libre (sa durée étant obligatoire et imposée et dépendant d'autres conditions que de notre vouloir) – et un marché qui se fait ordinairement à d'autres fins [que l'amitié] –, il y survient divers écheveaux de complications extérieures, [difficiles] à dénouer et suffisants pour rompre le fil et troubler le cours d'une vive affection, tandis que dans l'amitié il n'y a point d'affaires ni de commerce, sauf d'elle-même. En outre, à dire vrai, la capacité ordinaire des femmes n'est pas de nature à répondre à ces rapports et à cette intimité, nourrice de cette sainte liaison, et leur âme ne semble pas assez ferme pour supporter l'étreinte d'un nœud aussi serré et aussi durable. Et certes, sans cela, si une telle relation familière pouvait s'établir, libre et volontaire, où non seulement les âmes auraient cette entière jouissance, mais où les corps aussi auraient part à l'union, où l'homme serait engagé tout entier, il est certain que l'amitié en serait plus pleine et plus complète. Mais ce sexe n'a pas pu encore y arriver – aucun exemple n'atteste [qu'il ait pu le faire] –, et il est rejeté de l'amitié par le commun accord des écoles anciennes.

Quant à cette autre [forme de liaison], la licence des Grecs⁴, elle est à juste titre abhorrée par nos mœurs. Celle-ci, pour une raison semblable, parce qu'elle comportait selon leur habitude, une aussi obligatoire disparité d'âges et différence de services entre les amants, ne répondait pas suffisamment non plus à la parfaite union et à l'accord qu'ici nous demandons : « *Quis est enim iste amor amicitiae ? Cur neque*

1. « Sous », dit le texte. Il semble que l'idée de degré domine (cf. à la fin du paragraphe : « bien loin au-dessous d'elle... »).

2. « Ces affections volages », dit le texte, c'est-à-dire : les sentiments momentanés (pour des femmes).

3. Étienne de La Boétie.

4. C'est-à-dire entente. Nous gardons le mot parce que la comparaison est filée ensuite.

5. Le contexte explique suffisamment ce qu'étaient ces amitiés *more graeco*.

*deformem adolescentem quisquam amat, neque formosum senem*¹ ? » [Qu'est-ce, en effet, que cet amour d'amitié ? D'où vient que l'on n'aime pas un adolescent laid ni un beau vieillard ?] Car la peinture qu'en fait l'Académie² ne me contredira pas si je dis, de sa part, que cette première folie inspirée par le fils de Vénus³ au cœur de l'amant vers l'image de la fleur d'une tendre jeunesse, folie à laquelle [ces Grecs] permettent tous les élans excessifs et passionnés que peut produire une ardeur immodérée, était simplement fondée sur une beauté extérieure [et était] une imitation de la génération corporelle. Car elle ne pouvait se fonder dans l'esprit qui ne se montrait pas encore, qui était seulement en train de naître, avant l'âge où il germe. Si cette folie s'emparait d'un cœur has, les moyens employés pour séduire c'était des richesses, des présents, la faveur pour l'accession aux charges honorifiques et telle autre marchandise qu'ils réprouvent. Si elle tombait dans un cœur plus noble, les moyens étaient nobles de même façon : leçons philosophiques, instruction pour respecter la religion, obéir aux lois, mourir pour son pays, exemples de vaillance, de sagesse, de justice : l'amant s'appliquait à se faire accepter par l'agrément et la beauté de son âme, celle de son corps étant depuis longtemps fanée, et il espérait par cette association mentale établir une entente plus solide et plus durable. Quand cet effort de recherche arrivait au succès au moment convenable (car ce qu'ils⁴ ne demandent point à l'amant [, à savoir] qu'il apporte du temps et du jugement dans son entreprise, ils l'exigent soigneusement de l'aimé parce qu'il lui fallait juger d'une beauté intérieure difficile à connaître et obscure à découvrir), alors naissait en l'aimé le désir d'une conception spirituelle⁵ par l'entremise d'une beauté spirituelle. Cette beauté-ci était ici primordiale ; la beauté corporelle, accidentelle et accessoire : tout le contraire de l'amant. Pour cette raison ils préfèrent l'aimé et prouvent que les dieux aussi le préférèrent et ils reprochent vivement au poète Eschyle d'avoir, dans l'amour d'Achille et de Patrocle, donné le rôle de l'amant à Achille qui était dans la première et imberbe verdure de son adolescence et le plus beau des Grecs⁶. De cette

communauté – sa partie supérieure et la plus noble exerçant [pleinement] ses fonctions et prédominant –, ils disent qu'il provenait des résultats très utiles pour la vie privée et publique : que cela faisait la force des pays qui en recevaient l'usage et que c'était la principale défense de l'équité et de la liberté : à preuve les salutaires amours d'Harmodius et d'Aristogiton¹. Pour ce motif ils la tiennent sacrée et divine. Et il n'y a, à leur avis, que la violence des tyrans et la faiblesse des peuples qui lui soit hostile. Enfin tout ce que l'on peut faire en faveur de l'Académie, c'est dire que c'était un amour se terminant en amitié : chose qui n'est pas sans rapport avec la définition stoïcienne de l'amour : « *Amorem conatam esse amicitiae faciendae ex pulchritudinis specie*². » [L'amour est le désir d'obtenir l'amitié d'une personne qui nous attire par sa beauté.] Je reviens à ma description [de l'amitié]³, pour en parler de façon plus équitable et plus adéquate. « *Omnino amicitiae, corroboratis jam confirmatisque ingeniis et aetatibus, judicandae sunt*⁴. » [On ne peut pleinement juger des amitiés que lorsque, avec l'âge, les caractères se sont formés et affermis.]

Au demeurant ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont que des relations familières nouées par quelque circonstance ou quelque utilité, par le moyen de laquelle nos âmes se tiennent unies. Dans l'amitié dont je parle, elles s'unissent et se fondent l'une en l'autre dans une union si totale qu'elles effacent la couture qui les a jointes et ne la retrouvent plus. Si l'on me demande avec insistance de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en répondant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi⁵. »

Il y a, au-delà de tout mon exposé et de ce que je puis dire particulièrement [des raisons de cette amitié], je ne sais quelle force inexplicable qui vient du destin [et qui est] la médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant de nous être vus, et même sur la foi de propos tenus [par des liers] sur l'un et l'autre d'entre nous qui produisaient plus d'effet qu'il n'est normal pour de simples propos : je crois que le Ciel l'avait arrangé ainsi ; nous nous embrassions en entendant pronon-

1. Cicéron, *Tusculanes*, IV, 55.

2. Nom d'un bois au nord-ouest d'Athènes où l'on avait installé un gymnase. Platon qui avait une propriété dans les parages y réunissait ses élèves ; d'où le nom d'Académie donné à l'école et à la doctrine de Platon. Montaigne se réfère ici au discours de Pausanias dans le *Banquet*.

3. Cupidon, personnification de l'amour.

4. Ils, c'est-à-dire les gens de l'Académie platonicienne.

5. La suite explique cette expression abstraite : cela signifie que l'amant inspirait à l'aimé le désir de faire de grandes et belles choses, dans la vie privée et publique.

6. Platon, *Banquet* (dans la trad. latine de 1546, p. 420).

1. Pour venger des injures personnelles Harmodius (ou plutôt Harmodios) complota avec Aristogiton la mort du tyran Hippias, fils de Pisistrate. Se croyant trahis, les deux amis tuèrent le premier Pisistratide qu'ils rencontrèrent, Hipparque (en 514 av. J.-C.). Une fausse tradition lui d'eux, plus tard, des martyrs de la liberté et les Athéniens leur élevèrent des statues.

2. Cicéron, *Tusculanes*, IV, 54.

3. ... après les digressions sur les mariages et l'amour *more graeco*.

4. Cicéron, *De amicitia*, XX. Le passage suivant sent l'influence de Cicéron.

5. L'édition de P. Villey remarque que cette phrase célèbre a été ajoutée, après 1588, en deux fois : d'abord : « Par ce que c'estoist luy », puis : « Par ce que c'estoist moy. »

cer nos noms. Et lors de notre première rencontre qui eut lieu par hasard dans une grande fête et assemblée d'une ville¹, nous nous trouvâmes si épris², si connus, si liés entre nous que rien dès lors ne nous fut si proche que nous l'étions l'un de l'autre. Il écrivit une satire³ latine excellente, qui est publiée⁴, par laquelle il excuse et explique la promptitude de notre entente amicale, si vite parvenue à sa perfection. Devant si peu durer et ayant commencé si tard (car nous étions tous deux des hommes faits, lui ayant quelques années de plus⁵), elle n'avait pas à perdre de temps et à se régler sur le modèle des amitiés de longue et préalable fréquentation. Celle-ci n'a pas d'autre modèle idéal que [celui qui vient] d'elle-même et elle ne peut être comparée qu'à elle-même. Ce n'est pas un point de vue spécial [sur l'amitié] ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille : c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena à se plonger et à se perdre dans la sienne ; qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena à se plonger et à se perdre dans la mienne avec une faim, avec une ardeur pareille. Je dis « perdre », véritablement : nous ne nous réservions rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien ou mien.

Quand Lélius⁶, en présence des consuls romains qui, après la condamnation de Tiberius Gracchus, faisaient des poursuites contre tous ceux qui avaient fait partie de son complot, en vint à demander à Caius Blossius (qui était le principal ami de Gracchus) ce qu'il aurait voulu faire pour lui, et que celui-ci eut répondu : « Tout. – Comment, tout ? poursuivit Lélius. Et qu'aurais-tu fait s'il t'avait commandé de mettre le feu à nos temples ? – Il ne me l'aurait jamais commandé, répliqua Blossius. – Mais s'il l'avait fait ? ajouta Lélius. – J'aurais obéi à l'ordre, répondit-il. » S'il était si parfaitement l'ami de Gracchus, comme le disent les ouvrages historiques, il était bien inutile qu'il offensât les consuls par ce dernier aveu bien hardi, et il n'aurait pas dû se départir de la certitude qu'il avait de la volonté de Gracchus. Ajoutons toutefois que ceux qui incriminent cette réponse connue séditieuse ne comprennent pas bien ce mystère et ne présupposent pas, comme c'est [la vérité], que Blossius tenait la volonté de Gracchus dans sa manche parce qu'il avait de l'ascendant sur lui et le connaissait bien¹. Ils étaient plus amis que citoyens, plus amis qu'amis et ennemis de leur pays, qu'amis de l'ambition et de l'agitation. S'étant parfaitement confiés l'un à l'autre, ils tenaient parfaitement les rênes de leur inclination réciproque ; faites alors guider cet attelage par la vertu et faites-le conduire par la raison (aussi bien est-il absolument impossible² de l'atteler sans cela), la réponse de Blossius est telle qu'elle devait être. Si leurs actions se désunirent³, ils n'étaient ni amis l'un de l'autre selon ma mesure⁴, ni amis d'eux-mêmes. Au demeurant cette réponse n'a pas plus de sens que n'en aurait la mienne à celui qui m'interrogerait de cette façon : « Si votre volonté vous commandait de tuer votre fille, la tueriez-vous ? » et que j'acquiesçasse. Car cela ne comporte aucune marque de consentement à faire une telle chose parce que je ne doute absolument pas de ma volonté et tout aussi peu de celle d'un tel ami. Tous les raisonnements du monde ne peuvent me déloger de la certitude que j'ai des intentions et des jugements de mon ami. Aucune de ses [actions] ne saurait m'être présentée, quelque visage qu'elle eût, sans que j'en trouvasse immédiatement le mobile. Nos âmes ont marché⁵ si uniment ensemble, elles se sont considérées avec une si ardente affection, et avec une pareille affection découvertes l'une à l'autre jusqu'au fin fond des entrailles, que non seulement je connaissais la sienne comme la mienne, mais que je me serais certainement plus volontiers fié à lui qu'à moi à mon sujet.

Que l'on ne mette pas à ce rang les autres amitiés [qui sont] communes : j'en ai autant de connaissance qu'un autre, et même des plus parfaites de leur genre, mais je ne conseille pas que l'on confonde leurs règles : on se tromperait. Dans ces autres amitiés, il faut marcher la bride à la main, avec prudence et précaution ; la liaison n'est pas nouée de

1. À Bordeaux, en 1558 ou 1559.

2. Le mot n'est pas équivoque et peut fort bien s'employer pour l'amitié.

3. Satire, à la manière d'Horace, c'est-à-dire : libre causerie en vers.

4. Elle faisait partie du recueil publié par Montaigne en 1571 : *La Ménagerie de Xénophon, Les Règles du mariage de Plutarque et des vers français de feu Estienne de la Boétie*.

5. Lors de leur rencontre (en 1558-1559), Montaigne avait vingt-cinq ans, La Boétie vingt-huit (il devait mourir le 18 août 1563).

6. Consul romain (185-115 av. J.-C.), ami de Térence et de Scipion dont il est, dans le dialogue de Cicéron intitulé *De amicitia*, l'interlocuteur principal. Il avait commencé à soutenir les Gracques puis les avait abandonnés, ce qui lui avait valu le nom de Sage. La source de Montaigne est le *De amicitia* de Cicéron, mais aussi la vie de *Tiberius Gracchus* de Plutarque (la forme du dialogue – à la fin – est celle de Cicéron).

1. Cicéron, *De amicitia*, XI : il ne seconda pas l'audace de Tiberius Gracchus mais il la commanda : il ne se fit pas le compagnon de sa fureur, il l'excita.

2. *Ibid.*

3. Traduction de P. Villey. Le meilleur mot – pour filer la métaphore – ne serait-il pas « se détachent » ? En fait les Anciens et Montaigne ne reprochent pas à cet « attelage » de s'être défait mais de s'être dévoyé, d'avoir oublié le principe fondamental qui devait le lier, c'est-à-dire la vertu, le bien.

4. Cf. l'expression ancienne : mesurer les autres à son aune.

5. « Nos âmes ont charrié », dit Montaigne.

manière qu'on n'ait aucunement à s'en défier. « Aimez-le, disait Chilon¹, dans la pensée que vous pouvez avoir quelque jour à le haïr ; haïssez-le dans la pensée que vous pourrez l'aimer. » Ce précepte, qui est si abominable dans cette amitié supérieure et souveraine, est salubre dans la pratique des amitiés ordinaires et habituelles, à l'égard desquelles il faut employer le mot qu'Aristote avait très souvent : « O mes amis, il n'y a aucun ami². »

Dans ces nobles relations, les services rendus et les bienfaits qui entretiennent les autres amitiés, ne méritent pas seulement d'être comptés : cette fusion si intime de nos volontés en est la cause ; car de même exactement que l'amitié que je me porte³ n'est pas augmentée du fait du secours que je me donne au besoin, quoi que disent les Stoïciens, et de même que je ne me sais aucun gré du service que je me rends, de même l'union de tels amis, étant véritablement parfaite, leur fait perdre le sentiment de tels devoirs et détester et bannir d'entre eux les mots de division et de différence que sont bienfait, obligation, reconnaissance, prière, remerciement et leurs pareils. Tout étant en fait commun entre eux, souhaits, pensées, jugements, biens, femmes, enfants, honneur et vie, et leur accord harmonieux n'étant qu'une seule âme en deux corps selon la très pertinente définition d'Aristote⁴, ils ne peuvent rien se prêter ni se donner. Voilà pourquoi les faiseurs de lois, pour honorer le mariage par quelque ressemblance, [en fait] illusoire, avec cette divine union, interdisent les donations entre le mari et la femme, voulant inférer par là que tout doit être à chacun d'eux et qu'ils n'ont rien à diviser et à partager ensemble. Si, dans l'amitié dont je parle, l'un pouvait donner à l'autre, ce serait celui qui recevrait le bienfait qui obligerait⁵ son compagnon. Cherchant, en effet, l'un et l'autre à se faire mutuellement du bien, celui qui en fournit le sujet et l'occasion est celui qui se montre généreux en donnant à son ami ce bonheur d'effectuer à son égard ce qu'il désire le plus. (Quand le philosophe Diogène manquait d'argent, il disait qu'il le redemandait à ses amis, non qu'il le demandait⁶.) Et pour montrer

comment cela se pratique effectivement, je vais raconter cet exemple antique, remarquable.

Le Corinthien Eudamidas avait deux amis : Charixénos, un Sicyonien¹, et Aréthéos, un Corinthien. Sur le point de mourir, étant pauvre, et ses deux amis étant riches, il fit ainsi son testament : « Je lègue à Aréthéos [le soin] de nourrir ma mère et de subvenir à son entretien dans sa vieillesse ; à Charixénos [celui] de marier ma fille et de lui donner le douaire le plus grand qu'il pourra ; et au cas où l'un d'eux viendrait à mourir, je lui substitue, pour assumer sa part, celui qui lui survivra. » Ceux qui virent les premiers ce testament s'en moquèrent ; mais ses héritiers, en ayant été informés, l'acceptèrent avec une rare satisfaction. Et l'un d'eux, Charixénos, étant trépassé cinq jours après, la substitution étant ouverte en faveur d'Aréthéos, celui-ci nourrit avec soin cette mère et, sur cinq talents qu'il avait dans ses biens, il en donna deux et demi lors de son mariage à sa fille unique, et deux et demi pour le mariage de la fille d'Eudamidas : il fit faire leurs noces le même jour².

Cet exemple est parfait, [ou du moins le serait] si une particularité en était absente, qui est la pluralité³ d'amis. Car la parfaite amitié, dont je parle, est indivisible : chacun se donne si entièrement à son ami qu'il ne lui reste rien à distribuer ailleurs ; au contraire [même] il est mari de ne pas être double, triple ou quadruple et de ne pas avoir plusieurs âmes et plusieurs volontés pour les apporter toutes à cet [unique] objet. Les amitiés ordinaires, on peut les partager : on peut aimer en celui-ci la beauté, en cet autre la facilité de son caractère, dans un autre la générosité, en celui-là la qualité de père, en cet autre celle de frère, et ainsi du reste ; mais l'amitié [dont je parle], qui possède l'âme et la gouverne en toute souveraineté, il est impossible qu'elle soit double. Si deux [amis] vous demandaient en même temps de les secourir, vers lequel courriez-vous ? S'ils exigeaient de vous des services opposés, comment régleriez-vous cela ? Si l'un confiait à votre silence une chose qu'il serait utile à l'autre de savoir, comment vous en tireriez-vous ? L'amitié unique et supérieure délie de toutes autres obligations. Le secret que j'ai juré de ne révéler à personne d'autre, je peux le communiquer, sans parjure, à celui qui n'est pas un autre : il est moi. C'est un assez grand miracle [que] de « se doubler⁴ », et ils n'en connaissent

1. Un des Sept Sages de la Grèce (VI^e s. av. J.-C.). P. Villey remarque que ce propos est généralement attribué à Bias (par exemple par Cicéron, *De amicitia*, XVI) mais qu'Aulu-Gelle (I, 5) le prête à Chilon : là doit être la source de Montaigne.

2. Diogène Laërce, *Aristote*, V, 16.

3. Cicéron, *De amicitia*, XXI.

4. Diogène Laërce, *Aristote*, V, 20.

5. Attacher quelqu'un par une obligation en faisant plaisir, ou simplement : faire plaisir à quelqu'un.

6. Nous mettons entre parenthèses cette addition postérieure à 1588, qui rompt un peu le fil du « discours ». Cette parole de Diogène est tirée de Diogène Laërce, *Diogène*, VI, 46.

1. Sicyone : ville du Péloponnèse, voisine de Corinthe.

2. Cette histoire est tirée de Lucien, *Taxaris*, XXII.

3. Le mot du texte est « multitude ».

4. Il est à la fois lui et son ami.

pas la grandeur ceux qui parlent de « se tripler ». Et celui qui présupposera que, de deux, j'en aime autant l'un que l'autre, et qu'ils s'entraiment et m'aiment autant que je les aime, multiplie [et transforme] en confrérie la chose la plus une et unie et dont un seul [exemple] est aussi¹ la chose la plus rare à trouver au monde.

Le reste de cette histoire convient très bien à ce que je disais : Eudamidas donne, en effet, pour grâce et pour faveur à ses amis de les employer à son secours. Il les laisse héritiers de cette sienne générosité qui consiste à leur mettre en main les moyens d'être ses bienfaiteurs. Et, sans aucun doute, la force de l'amitié se montre bien plus richement dans son cas que dans celui d'Aréthéos. Bref, ce sont des faits inimaginables pour celui qui n'y a pas goûté et qui me font porter une extraordinaire considération à la réponse de ce jeune soldat à Cyrus qui lui demandait pour combien il voudrait céder un cheval au moyen duquel il venait de gagner le prix de la course et s'il voudrait l'échanger contre un royaume : « Non certes, sire, mais je le laisserais bien volontiers pour acquérir grâce à lui un ami, si je trouvais un homme digne de pareille alliance². »

Il ne parlait pas mal en disant « si je trouvais », car on trouve facilement des hommes capables d'une fréquentation superficielle. Mais dans celle [dont je parle], dans laquelle on a des relations qui partent du fin fond de son cœur, qui ne réserve rien, il est assurément nécessaire que tous les ressorts³ soient parfaitement nets et sûrs.

Dans les associations qui ne tiennent⁴ que par un bout, on n'a à pourvoir qu'aux imperfections qui intéressent particulièrement ce bout-là. Peu importe de quelle religion peuvent être mon médecin et mon avocat. Cette considération n'a rien de commun avec les services de l'amitié qu'ils me doivent. Et dans les relations domestiques qu'établissent avec moi ceux qui me servent, je fais de même. À propos d'un laquais, je demande peu s'il est chaste ; je cherche [à savoir] s'il est consciencieux dans son travail. Et je ne crains pas tant un muletier joueur qu'imbécile ni un cuisinier jureur qu'ignorant. Je ne m'occupe pas de dire ce qu'il faut faire dans le monde – d'autres s'en occupent suffisamment –, mais de ce que j'y fais.

1. Le mot du texte est « encore » (et dont une seule [c'est-à-dire : un seul cas] est « encore » la plus rare à trouver...) ; nous comprenons que « encore » présente un deuxième qualificatif de « la chose la plus une et unie ».

2. Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 5.

3. L'emploi du mot au sens figuré (énergie, force) date de Montaigne ; cet emploi a eu une grande fortune dans la langue classique.

4. C'est-à-dire : ne sont attachés. Tenir a encore ce sens.

*Mihi sic usus est ; tibi, ut opus est facto, face*¹.

[Pour moi, c'est ainsi que j'en use ; vous, faites comme vous jugerez bon.]

Aux relations familières de la table j'associe l'agréable, non le sérieux ; au lit [je mets] la beauté avant la bonté ; dans la conversation [je veux] la compétence, même sans la vertu. Pareillement ailleurs.

De même que celui qui fut trouvé à cheval sur un bâton en train de s'amuser avec ses enfants², pria l'homme qui l'y surprit de n'en rien dire jusqu'à ce qu'il fût père lui-même, estimant que le sentiment qui lui naîtrait alors dans l'âme le ferait juge équitable d'une telle action, je souhaiterais moi aussi parler à des gens qui auraient expérimenté ce que je dis. Mais sachant combien une telle amitié est une chose éloignée de l'expérience ordinaire, je ne m'attends pas à en trouver quelque bon juge.

Car les considérations³ mêmes que l'antiquité nous a laissées sur ce sujet me semblent sans vigueur en comparaison du sentiment que j'en ai. Et sur ce point les faits surpassent les préceptes mêmes de la philosophie :

*Nil ego contulerim jucundo sanus amico*⁴.

[Tant que je serai sain d'esprit, il n'est rien que je compare à un tendre ami.]

Le [poète] ancien Ménandre⁵ disait heureux celui qui avait pu rencontrer seulement l'ombre d'un ami. Il avait certes raison de le dire, en particulier s'il en avait fait l'expérience. Car, à la vérité, si je compare tout le reste de ma vie, quoique, avec la grâce de Dieu, je l'aie passée douce, aisée et, sauf la perte d'un tel ami, exempte de grave affliction, pleine de tranquillité d'esprit, m'étant contenté de mes avantages naturels et originels sans en rechercher d'autres, si je la compare, dis-je, tout entière aux quatre années pendant lesquelles il m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de celle [forte] personnalité, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une nuit obscure et pénible. Depuis le jour où je l'ai perdu,

quem semper acerbum,

*Semper honoratum (sic, Dii, volaistis) habebō*⁶,

1. Térence, *Heautontimorumenos*, I, 1.

2. Il s'agit d'Agésilas, voir Plutarque, *Agésilas*, IX.

3. On peut bien comprendre : les traités sur l'amitié (cf. le *De amicitia* de Cicéron).

4. Horace, *Satires*, I, 5, v. 44.

5. Célèbre poète comique athénien (342/41-292-91 av. J.-C.) qui composa, dit-on, cent huit comédies dont il ne nous est resté que des fragments ; mais elles ont été imitées par Plaute et Térence. Cf. Plutarque, *De l'amitié fraternelle*, III.

6. Virgile, *Énéide*, V, v. 49-50.

[jour qui me sera douloureux à jamais et qu'à jamais j'honorerai – telle a été votre volonté, ô Dieux !] je ne fais que traîner languissant ; et les plaisirs mêmes qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, redoublent le regret de ma perte ; il me semble que je lui dérobe sa part,

*Nec fas esse ulla me voluptate hic frui
Decrevi, tantisper dum ille abest meus particeps¹.*

[Et j'ai résolu que je ne devais plus prendre aucun plaisir, n'ayant plus celui qui partageait ma vie.]

J'étais déjà si formé et habitué à être deuxième partout qu'il me semble n'exister plus qu'à demi.

*Illam meae si partem animae tulit
Maturior vis, quid moror altera,
Nec charus aequae, nec superstes
Integer ? Ille dies utramque
Duxit ruinam².*

[Puisqu'un coup prématuré m'a ravi cette moitié de mon âme, pourquoi moi, l'autre moitié, demeuré-je, moi qui suis dégoûté de moi-même et qui ne survis pas tout entier ? Ce jour-là nous a perdus tous les deux.]

Il n'est action ou pensée où il ne me manque, comme lui aussi aurait trouvé que je lui manquais. Car de même qu'il me dépassait d'une distance infinie en toute autre capacité et vertu, de même le faisait-il dans le devoir d'amitié.

*Quis desiderio sit pudor et modus
Tam chari capitis³ ?*

[Pourquoi rougir et me contraindre en pleurant une tête si

chère ?]

*O misero frater adempte mihi !
Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
Quae tuus in vita dulcis aiebat amor.
Tu inea, tu moriens, fregisti commoda, frater ;
Tecum una tota est nostra sepulta anima,
Cujus ego interitu tota de mente fugavi
Haec studia atque omnes delicias animi.
Alloquar ? Audiero nunquam tua verba loquentem ?*

*Namquam ego te, vita frater amabilior,
Aspiciam posthac ? At certe semper amabo⁴.*

[Ô malheureux que je suis, mon frère, de t'avoir perdu !

Avec toi se sont évanouies du même coup toutes nos joies que la douce amitié entretenait dans la vie. En mourant tu as brisé tout mon bonheur, mon frère ; avec toi notre âme tout entière est descendue au tombeau, et depuis ta mort j'ai chassé de mon cœur mes chères études et tout ce qui faisait les délices de ma vie. Ne te parlerai-je plus ? N'entendrai-je plus jamais ta voix ? Ne te verrai-je plus jamais désormais, frère qui m'était plus cher que la vie ? Du moins je t'aimerai toujours.]

Mais écoutons un peu parler ce garçon de seize ans⁵.

Parce que j'ai trouvé que cet ouvrage [intitulé *De la servitude volontaire*⁶] a été depuis mis en lumière – et pour une mauvaise fin – par ceux qui cherchent à troubler et à changer l'état de notre ordre social, sans se soucier [de savoir] s'ils l'amélioreront, ouvrage qu'ils ont associé à d'autres écrits de leur « farine⁴ », j'ai renoncé à mon dessein de le placer ici. Et afin que le souvenir de l'auteur ne souffre pas quelque dommage auprès de ceux qui n'ont pas pu connaître de près ses opinions et ses actions, je les informe que le sujet fut traité par lui dans son adolescence⁵, en manière d'exercice seulement, comme un sujet ordinaire et rebattu en mille endroits dans les livres. Je ne mets pas en doute qu'il ne crût ce qu'il écrivait car il était assez scrupuleux pour ne pas mentir même en s'amusant. Et je sais aussi que s'il avait eu à choisir, il eût mieux aimé être né à Venise⁶ qu'à Sarlat – et avec raison. Mais il avait une autre maxime souverainement empreinte dans son âme, [c'était] d'obéir et de se soumettre très scrupuleusement aux lois sous lesquelles il était né. Il n'y eut jamais un meilleur citoyen, ni plus désireux de la tranquillité de son pays ni plus ennemi des agitations et des nouveautés de son temps. Il eût bien plutôt employé sa capacité à les

1. Catulle, *Carmina*, LXVIII, 20, et LXV, 9.

2. Dans les éditions publiées de son vivant, Montaigne avait écrit : de dix-huit ans.

3. Rappelons que Montaigne s'était proposé au début de l'*Essai* d'y insérer le *Discours de la servitude volontaire*. Il y a renoncé pour les raisons qu'il indique dans cette phrase, à savoir que les protestants avaient publié une partie de l'ouvrage de La Boétie (en 1574, dans le *Réveil matin des Français*).

4. Choses ou êtres qui sont de même nature, qui ne valent pas mieux les uns que les autres.

5. Le mot de Montaigne est « enfance », au sens ancien de « jeunesse, adolescence ». C'est bien le cas ici : au début de cet *Essai*, Montaigne a dit que La Boétie avait écrit ce traité dans « sa première jeunesse » et dans les premières éditions il avait même précisé : « n'ayant pas atteint le dix huitième an de son âge ». Ici, il dit : seize ans.

6. Venise était une république et à ce titre rappelait à cet humaniste les cités antiques, même si son modèle était différent.

1. Térence, *Heautontimoroumenos*, I, 1, v. 149-150.

2. Horace, *Odes*, II, 17, v. 5 et suiv.

3. *Ibid.*, I, 24, v. 1.

éteindre qu'à leur fournir de quoi les exciter davantage. Il avait l'esprit moulé sur le modèle d'autres siècles que ceux-ci.

À présent, en échange de cet ouvrage sérieux, je vais lui en substituer un autre, composé dans cette même période de sa vie, plus gai et plus enjoué¹.

1. Dans les éditions publiées du vivant de Montaigne figurait le passage suivant que l'auteur a supprimé en même temps que les vingt-neuf sonnets de La Boétie : « Ce sont vingt-neuf sonnets que le sieur de Puifferré, homme d'affaires et d'entendement, qui le connoissoit avant moy, a retrouvé par fortune chez lui, parmi quelques autres papiers et me les vient d'envoyer ; de quoy je lui suis tres-obligé, et souhaiterois que d'autres qui detiennent plusieurs lopins de ses escrits, par cy, par là, en fissent de mesmes. »